

## Formulaire de déclaration

Liaison par autocar ≤ 100 km

Version janvier 2023



### A savoir

- Saisissez directement vos données sur ce formulaire
- Précisez le nom des fichiers si vous souhaitez joindre des pièces au dossier
- Envoyez-le **au format PDF** accompagné des pièces jointes :
  - par mail à [procedure@autorite-transport.fr](mailto:procedure@autorite-transport.fr)

**Le formulaire de déclaration** se décompose en deux parties :

- Une partie regroupant les éléments obligatoires, demandés expressément à l'article R. 3111-43 du code des transports ou, le cas échéant, à l'article R. 3111-45 du même code dans l'hypothèse d'une modification d'un service existant, qui a vocation à être publiée;
- Une deuxième partie regroupant des éléments complémentaires, souhaités par l'Autorité pour faciliter le traitement de la déclaration par ses services, qui n'a pas vocation à être publiée.

## DÉCLARATION – LIAISON PAR AUTOCAR ≤ 100 km

### Partie 1 : éléments obligatoires (publiés sur le site de l'Autorité)

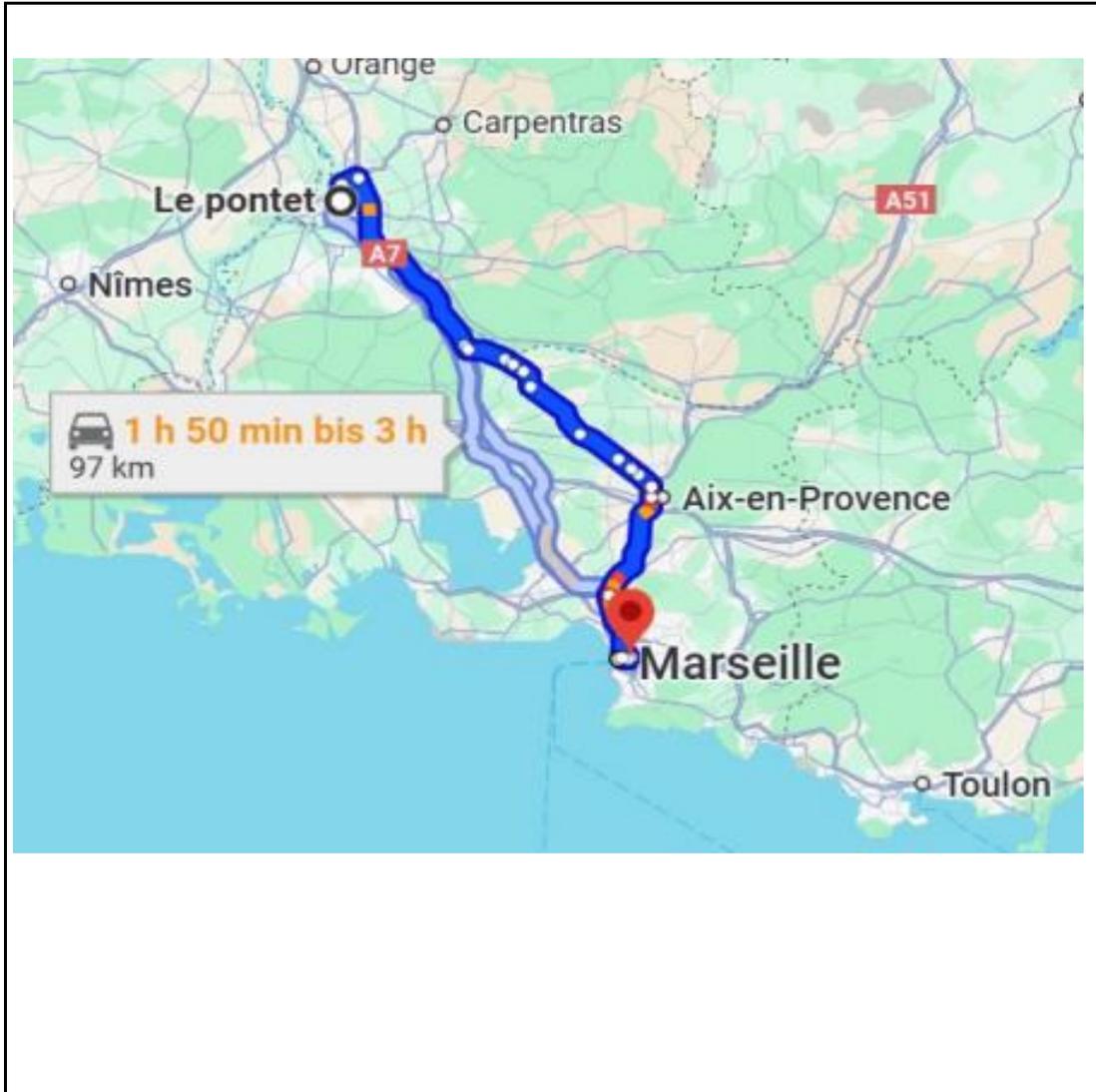
Identification de l'entité effectuant la déclaration	
Nom de l'entreprise	Flixbus France SARL
Raison sociale de l'entreprise	Flixbus France SARL
Preuve de l'inscription au registre mentionné à l'article L. 3113-1 du code des transports <sup>1</sup>	Licence Communautaire (pièce jointe)
Département d'établissement de l'entreprise	75009 Paris
Liaison déclarée	
<p>S'il s'agit d'une modification d'une déclaration existante, indiquer le n° de la déclaration modifiée (par exemple D2017-xxx) et les modifications apportées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Places commercialisées en sus du volume initialement déclaré <span style="float: right;">Non</span></li> <li>• Places commercialisées à des horaires s'écartant de plus d'1/2 heure de ceux initialement déclarés <span style="float: right;">Non</span></li> <li>• Diminution de temps de parcours d'au moins 10% <span style="float: right;">Non</span></li> <li>• Modification du point d'arrêt à l'origine ou à la destination initialement déclarés <span style="float: right;">Non</span></li> </ul>	
<p>Origine<sup>2</sup> de la liaison</p> <p>(adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)</p>	<p style="text-align: center;">Avignon (Le Pontet)</p> <p>9 Avenue Charles de Gaulle "Le Pontet - Le Lac" 84130 Le Pontet</p> <p style="text-align: center;">Latitude 43.9606255756054 - Longitude 4.85593800061443</p>
<p>Destination<sup>3</sup> de la liaison</p> <p>(adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)</p>	<p style="text-align: center;">Marseille (Saint-Charles)</p> <p>Gare Routière Saint-Charles 15 Rue Honorat 13003 Marseille</p> <p style="text-align: center;">Latitude 43.304081 - Longitude 5.37999</p>

Itinéraire(s) envisagé(s)	Pièce(s) jointe(s) n° 1 Nom(s) du(des) fichiers : Itinéraire Avignon (Le Pontet) - Marseille (Saint-Charles)
Temps de parcours (en heures et minutes)	01h15
Fréquence et volume maximal de places proposées à la vente, pour chaque horaire.	Pièce(s) jointe(s) n° 2 Nom(s) du(des) fichiers : Fréquence Hebdomadaire Avignon (Le Pontet) - Marseille (Saint-Charles)

Pièce Jointe N° 1 :

Itinéraire Avignon (Le Pontet) - Marseille (Saint-Charles)

Itinéraire Avignon (Le Pontet) - Marseille (Saint-Charles)



Pièce Jointe N° 2 :

**Fréquence Hebdomadaire Avignon (Le Pontet) - Marseille (Saint-Charles)**

**Fréquence Hebdomadaire Avignon (Le Pontet) - Marseille (Saint-Charles)**

Jour/Itinéraire	Départs de		Départs de	
	Avignon (Le Pontet) - Marseille (Saint-Charles)		Marseille (Saint-Charles) - Avignon (Le Pontet)	
	Horaire Dép	Horaire Arr	Horaire Dép	Horaire Arr
<b>Lundi</b>	04H10	5H25	00H15	1H25
<b>Mardi</b>	04H10	5H25	00H15	1H25
<b>Mercredi</b>	04H10	5H25	00H15	1H25
<b>Jeudi</b>	04H10	5H25	00H15	1H25
<b>Vendredi</b>	04H10	5H25	00H15	1H25
<b>Samedi</b>	04H10	5H25	00H15	1H25
<b>Dimanche</b>	04H10	5H25	00H15	1H25
<b>Offre par trajet</b>	49	Places par bus, tous les jours	49	Places par bus, tous les jours

Nombre de trajet : 14

Nombre de semaine : 52